

PROTECTION SOCIALE · PUBLIC ET PRIVÉ

Actualité de la protection sociale

Une journée de mise à jour sur les quatre branches de la protection sociale, dans le secteur privé comme dans la fonction publique : textes de l'année, jurisprudence récente et incidences pour les équipes RH et paie.

Objectifs

1. Identifier les évolutions de l'année dans les branches maladie, accidents du travail, chômage et retraite
2. Mesurer leurs incidences sur les salariés et les agents publics
3. Exploiter la jurisprudence récente
4. Réviser ses pratiques et l'information délivrée aux équipes

Programme

01 Maladie et accidents du travail

- Évolutions de l'indemnisation des arrêts de travail
- Fonction publique : congés pour raison de santé, actualité réglementaire
- Jurisprudence récente en matière d'accidents du travail et de maladies professionnelles

02 Chômage et retraite

- Assurance chômage : mesures applicables et textes de l'année
- Retraite : montée en charge de la réforme de 2023, paramètres de l'année
- Fin de carrière : articulation des dispositifs

03 Protection sociale complémentaire

- Secteur privé : évolutions des garanties collectives
- Fonction publique : mise en œuvre de la participation des employeurs publics

04 Atelier : mettre à jour ses pratiques

- Check-list des procédures et informations à réviser
- Questions apportées par les participants
- Plan d'action individuel

En pratique

RÉFÉRENCE

PSIA

DURÉE

1 jour · 7 h

FORMAT

Présentiel ou distanciel, en intra

NIVEAU

Actualité

SECTEUR

Public et privé

PUBLIC

DRH, gestionnaires RH et paie, managers des secteurs public et privé souhaitant actualiser leurs connaissances.

PRÉREQUIS

Aucun. Une connaissance des bases de la protection sociale facilite le suivi.

Méthodes pédagogiques

- Pédagogie comparative secteur public / secteur privé
- Tableaux de synthèse commentés
- Cas pratiques courts
- Fiche mémo remise à chaque participant

Financement

OPCO, plan de développement des compétences, plan de formation de l'employeur public. Devis et programme fournis pour votre demande de prise en charge.

Évaluation

QCM de validation des acquis (10 questions), évaluation à chaud, évaluation à froid à J+90

Accessibilité

Un référent handicap étudie avec chaque participant les adaptations nécessaires. Toute demande peut être formulée dès l'inscription.

Organiser cette formation

À la date de votre choix, dans vos locaux ou à distance, sur un programme ajusté à vos dossiers.

contact@inlecia.fr

01 84 16 14 75

[Fiche en ligne](#)

Formation conçue et animée par des avocats en exercice. INLECIA, organisme de formation certifié Qualiopi au titre de la catégorie « actions de formation ». Programme établi pour l'édition 2027-2028 ; la fiche en ligne fait foi.